



FREN 3415: HISTOIRE DU FRANÇAIS
Automne 2021

Coordonnées

Courriel : emilie.urbain@carleton.ca

Les communications par courriel reçoivent généralement une réponse dans les 24 à 48h (du lundi au vendredi entre 8h30 et 17h). Le courriel devrait être utilisé surtout pour les questions administratives ou concernant votre situation personnelle.

Pour des questions sur la matière du cours, l'étudiant.e devrait utiliser prioritairement le forum « Demande à ta professeure / Ask your professor » sur Brightspace.

L'étudiant.e peut aussi participer aux heures de bureau virtuelles ou prendre rendez-vous pour une rencontre en ligne avec la professeure. Toute communication électronique devra être faite par l'intermédiaire de l'adresse @carleton.ca de l'étudiant.e ou via Brightspace.

Horaire et déroulement du cours

COURS HYBRIDE (*blended*) : il y aura une séance virtuelle synchrone (sur zoom) une semaine sur deux pendant l'horaire officiel du cours (voir calendrier), en alternance avec des modules de cours asynchrones, théoriques et pratiques.

Horaire officiel du cours : mardi de 14h35 à 17h25

Heures de bureau virtuelles

Mardi de 11h00 à 12h ou sur rendez-vous

Description du cours

Évolution de la langue française étudiée de deux points de vue : externe – les facteurs sociaux ; et interne – les changements linguistiques. L'histoire de la langue française depuis sa naissance, présumée et réelle, à ses états actuels. Langues contributrices, contacts linguistiques et dynamiques du changement linguistique. Véhicularisation et vernacularisation. Idéologies de la langue française.

Prérequis : FREN 2401 ou la permission du département.

Description détaillée

Ce cours retrace l'histoire de la langue française des origines jusqu'à nos jours. Le cours propose aux étudiant.e.s une étude des grandes étapes de la formation de la langue française, de son évolution et de sa situation sociolinguistique depuis le latin jusqu'à la période contemporaine. Le cours inclut également une introduction aux outils linguistiques permettant d'aborder des œuvres dans le texte original et propose une réflexion sur les enjeux et les méthodes de l'histoire

de la langue.

Plus précisément, le cours étudie le passage du latin aux langues romanes et les conditions historiques ayant donné lieu à la naissance de la langue française les grandes évolutions de la langue française ; les principales étapes de sa codification et de sa standardisation (la définition d'un « bon usage ») à partir du 17^e siècle. L'histoire de la langue est envisagée de deux points de vue complémentaire : l'étude de l'évolution de ses formes (les traits linguistiques) et l'étude de son statut sociolinguistique (conditions sociopolitiques, institutionnelles et économiques expliquant l'extension de son usage). Nous abordons ainsi sa diffusion, en France comme hors de France (en particulier par l'expansion coloniale de la France et ses politiques linguistiques), ses évolutions formelles, les rapports entretenus entre le français et les autres langues (langues régionales en France, anglais, créoles et langues africaines dans les colonies, par exemple). Nous envisageons enfin les mouvements et changements qui traversent le français contemporain et qui peuvent être l'objet de débats médiatiques, comme les tentatives de féminisation ou de réformes orthographiques, par exemple.

Objectifs

Ce cours a pour objectif de présenter à l'étudiant.e un historique de la formation de la langue française et de son évolution, ainsi que de sa situation sociolinguistique, depuis le latin jusqu'à aujourd'hui.

Le cours s'attache à montrer par les cours théoriques comme par l'étude de textes les caractéristiques des premiers états de la langue française, la constitution du français moderne et l'acheminement vers le français classique puis contemporain. Il facilite l'étude des œuvres dans le texte original, en élucidant les principales difficultés orthographiques, sémantiques, morphologiques, syntaxiques et phonétiques des périodes envisagées.

Le cours propose également une réflexion sur les enjeux et les méthodes de l'histoire de la langue et présente les grandes hypothèses de la littérature sur l'histoire du français depuis ses origines latines, en la situant au sein de l'histoire des langues romanes.

À la fin du cours, l'étudiant.e sera

- En mesure de comprendre et utiliser les concepts de base de la linguistique historique
- En mesure d'utiliser la terminologie linguistique appropriée permettant de parler de la variation et du changement linguistique
- Capable de comprendre et d'expliquer les grandes étapes du passage du latin aux langues romanes et le rôle qu'ont joué différentes langues dans son évolution
- Capable de comprendre et d'expliquer les grandes évolutions (formelles et sociolinguistiques) qu'a connues la langue française
- Familiarisé avec des outils linguistiques (grammaires historiques et dictionnaires historiques et étymologiques) pertinents pour l'étude de textes anciens
- Capable de reconnaître et d'identifier les principaux changements linguistiques d'un point de vue formel en comparant des textes historiques et contemporains et de reconnaître les conventions orthographiques qui reflètent des changements linguistiques historiques

Approche pédagogique du cours en ligne (*blended course*)

Dans ce cours, l'enseignement se déroulera **en alternant** d'une semaine à l'autre :

- des **séances asynchrones** : leçons magistrales où la professeure expose des points de théories et des concepts linguistiques sous forme de capsules vidéos accompagnées de lectures, d'activités et d'exercices à faire à son rythme pendant la semaine.

- des **séances synchrones sur zoom** : des sections du cours en pédagogie active où les étudiant.e.s doivent mettre en pratique les concepts exposés au travers d'exercices, de réflexion, de discussions et d'activités de groupes.

La participation, chaque semaine, aux activités synchrones ou asynchrones est indispensable pour bien réussir le cours puisque la majorité des séances du cours comprendront des exercices pratiques/questions de réflexion/quiz qui permettent à l'étudiant.e de maîtriser et de s'approprier les concepts et les outils d'analyse linguistique.

Exigences

Leçons asynchrones, synchrones et lectures obligatoires, discussions actives et exercices d'analyse et de réflexion. La participation au cours sera évaluée à la fois pour les activités synchrones (travaux pratiques) et les activités asynchrones.

Ce cours en ligne utilisera de façon active la plateforme Brightspace. Il est attendu que l'étudiant.e la consulte régulièrement (au minimum chaque semaine) pour y compléter toutes les activités et pour y trouver le matériel de cours (leçons asynchrones), des lectures, des annonces, etc.

Manuel d'instruction et lectures

Le manuel du cours est le livre suivant : PERRET, Michèle (2020). *Introduction à l'histoire de la langue française*. Paris, Armand Colin (de préférence, la 5^e édition). Le livre existe aussi sous forme d'ebook. Les deux versions du livre sont équivalentes et adéquates pour le cours.

Les autres lectures du cours seront déposées sous forme digitale dans la réserve Ares, sur le site Brightspace du cours.

Modalités d'évaluation

Activités asynchrones : 5 activités asynchrones (4% chacune)	20%
Travaux pratiques : 3 travaux pratiques (10% chacun)	30%
Examen 1 (mid-term)	20 %
Examen 2 (pendant la session officielle des examens)	30 %

Détails

- **Activités asynchrones (x5) 20%**
 - Une semaine sur deux (lors des séances asynchrones du cours), l'étudiant.e devra compléter sur Brightspace des activités évaluées (des quiz, des questions de réflexion, des recherches dans les outils linguistiques ou des questions sur les lectures) qui permettront de mettre en application les concepts vus dans les sections théoriques du cours.

- **Travaux pratiques** **30%**
 - **3 travaux pratiques** seront effectués pendant le semestre (voir calendrier des séances), seul.e ou en équipes. Le but de ces travaux est d'approfondir la compréhension de la matière ou des lectures, de mettre en application les outils d'analyse ou de pousser plus loin la réflexion amorcée en classe sur l'histoire du français. Les travaux pratiques valent chacun 10%. Ces travaux seront entamés lors des séances synchrones du cours, sur zoom et pourront ensuite être terminés à la maison.
- **Examen de mi-semestre** **20%**
 - Combinaison de questions fermées et ouvertes portant sur les théories et les concepts de la linguistique historique et de l'histoire de la langue. Mise en application de la théorie dans des questions de réflexion.
 - Date : **19 octobre, examen en ligne** d'une durée de 3h à l'**horaire officiel du cours**,
- **Examen final** **30%**
 - Pendant la session officielle d'examens, sous forme d'examen en ligne à livre ouvert (« take-home »)

Le règlement départemental sur la qualité de la langue (s'applique aux devoirs faits à la maison) : La qualité et la rigueur de l'expression écrite (orthographe, grammaire, ponctuation, etc.) font l'objet d'une évaluation (25% de la note) pour les travaux écrits. Vous pouvez obtenir de l'aide auprès du service de soutien du département de français (1608 DT).

Calendrier des séances

	Format	Activités importantes (en italique si évaluées)
Semaine 1 – 14 septembre	Zoom	Introduction du cours
Semaine 2 – 21 septembre	Asynchrone	<i>Activités asynchrones sur Brightspace (1)</i>
Semaine 3 – 28 septembre	Zoom	<i>TP 1</i>
Semaine 4 – 5 octobre	Asynchrone	<i>Activités asynchrones sur Brightspace (2)</i>
Semaine 5 – 12 octobre	Zoom	Révisions pour l'examen
Semaine 6 – 19 octobre	Examen mid-term	Examen mid-term
Winter break – 26 octobre	/ (Fall break)	/ (Semaine de relâche)
Semaine 7 – 2 novembre	Asynchrone	<i>Activités asynchrones sur Brightspace (3)</i>
Semaine 8 – 9 novembre	Zoom	<i>TP 2</i>
Semaine 9 – 16 novembre	Asynchrone	<i>Activités asynchrones sur Brightspace (4)</i>
Semaine 10 – 23 novembre	Zoom	<i>TP 3</i>
Semaine 11 – 30 novembre	Asynchrone	<i>Activités asynchrones sur Brightspace (5)</i>
Semaine 12 – 7 décembre	Zoom	Révisions pour l'examen final

RAPPEL DES RÈGLEMENTS UNIVERSITAIRES

Academic Integrity

It is very important to work with integrity and to never pass off someone else's ideas as your own. The University Senate defines plagiarism as "*presenting, whether intentionally or not, the ideas, expression of ideas or work of others as one's own.*" This can include:

- reproducing or paraphrasing portions of someone else's published or unpublished material, regardless of the source, and presenting these as one's own without proper citation or reference to the original source;
- submitting a take-home examination, essay, laboratory report or other assignment written, in whole or in part, by someone else;
- using ideas or direct, verbatim quotations, or paraphrased material, concepts, or ideas without appropriate acknowledgment in any academic assignment;
- using another's data or research findings;
- failing to acknowledge sources through the use of proper citations when using another's works and/or failing to use quotation marks;
- handing in "substantially the same piece of work for academic credit more than once without prior written permission of the course instructor in which the submission occurs."

Plagiarism is a serious offence which cannot be resolved directly with the course's instructor. The Associate Dean of the Faculty conducts a rigorous investigation, including an interview with the student, when an instructor suspects a piece of work has been plagiarized. Penalties are not trivial. They can include a final grade of "F" for the course.

Standing in a course

Standing in a course is determined by the course instructor subject to the approval of the Faculty Dean. This means that grades submitted by the instructor may be subject to revision. No grades are final until they have been approved by the Dean.

Formal Exams

Students are expected to be available for the duration of a course including the examination period. Dates and deadlines are made available to students in the Carleton University Undergraduate Calendar well in advance of registration. **No formal examinations will be informally accommodated.** All deferral requests have to go through the Registrar's Office : <https://carleton.ca/registrar/special-requests/deferral/>

Useful services available to students

Services de soutien du département de français (online, details to come)

COVID-19 change to services at the library: <https://library.carleton.ca/covid-19>

Online services from the Center for student academic support: <https://carleton.ca/csas/>

Requests for Academic Accommodation

You may need special arrangements to meet your academic obligations during the term. For an accommodation request, the processes are as follows:

Pregnancy obligation

Please contact your instructor with any requests for academic accommodation during the first two weeks of class, or as soon as possible after the need for accommodation is known to exist. For more details, visit the Equity Services website: carleton.ca/equity/wp-content/uploads/Student-Guide-to-Academic-Accommodation.pdf

Religious obligation

Please contact your instructor with any requests for academic accommodation during the first two weeks of class, or as soon as possible after the need for accommodation is known to exist. For more details, visit the Equity Services website: carleton.ca/equity/wp-content/uploads/Student-Guide-to-Academic-Accommodation.pdf

Academic Accommodations for Students with Disabilities

If you have a documented disability requiring academic accommodations in this course, please contact the Paul Menton Centre for Students with Disabilities (PMC) at 613-520-6608 or pmc@carleton.ca for a formal evaluation or contact your PMC coordinator to send your instructor your Letter of Accommodation at the beginning of the term. You must also contact the PMC no later than two weeks before the first in-class scheduled test or exam requiring accommodation (if applicable). After requesting accommodation from PMC, meet with your instructor as soon as possible to ensure accommodation arrangements are made. carleton.ca/pmc

Survivors of Sexual Violence

As a community, Carleton University is committed to maintaining a positive learning, working and living environment where sexual violence will not be tolerated, and is survivors are supported through academic accommodations as per Carleton's Sexual Violence Policy. For more information about the services available at the university and to obtain information about sexual violence and/or support, visit: carleton.ca/sexual-violence-support

Accommodation for Student Activities

Carleton University recognizes the substantial benefits, both to the individual student and for the university, that result from a student participating in activities beyond the classroom experience. Reasonable accommodation must be provided to students who compete or perform at the national or international level. Please contact your instructor with any requests for academic accommodation during the first two weeks of class, or as soon as possible after the need for accommodation is known to exist. <https://carleton.ca/senate/wp-content/uploads/Accommodation-for-Student-Activities-1.pdf>

For more information on academic accommodation, please contact the departmental administrator or visit: students.carleton.ca/course-outline